

Protégez
votre entreprise
contre les
**cyber-
attaques**

Les conséquences d'une cyberattaque

- Perte financière
- Fermeture de l'entreprise
- Vol de biens protégés par la propriété intellectuelle
- Fuite de données confidentielles

La cybersécurité, ce n'est pas le prix à payer pour faire des affaires; c'est le prix à payer pour rester en affaires.



Les cybercriminels ciblent de plus en plus les PME.

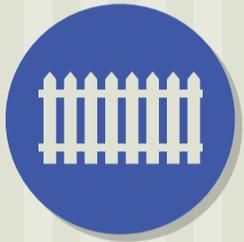
Seulement **54 %** des PME fournissent une formation en matière de cybersécurité à leur personnel³.

2018

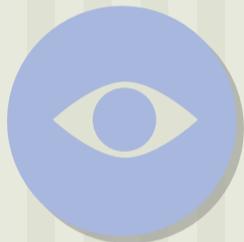
71 % des victimes de fuites de données au Canada sont des PME¹

91 % des fuites de données sont le résultat de courriels hameçons²

5 mesures pour défendre son entreprise



Former les employés pour faire sa première ligne de défense.



Nommer un responsable de la cybersécurité de l'entreprise.



Tenir les ordinateurs à jour avec les plus récents correctifs de sécurité.



Sauvegarder les données au cas où elles seraient perdues ou volées



Restreindre l'accès aux ordinateurs et sécuriser le réseau Wi-Fi.

Menaces actuelles et émergentes :

Atteintes à l'intégrité des données qui sont plus sophistiquées et néfastes



Fraude par virement électronique



Logiciels malveillants ou rançonneurs



Hameçonnage et harponnage



Pour signaler un incident cybernétique :



01

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada
1-800-282-1376

Centre canadien pour la cybersécurité
getcybersafe.gc.ca
1-833-CYBER-88

02



03

Centre antifraude du Canada
antifraudcentre.ca
1-888-495-8501



Pour en savoir plus sur la cybersécurité, visitez FCNB.ca ou CyberNB.ca

 **FCNB.ca**